

BVGer E-3728/2016 vom 28. Juni 2016

Bundesverwaltungsgericht, 2016-06-28, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_E-3728_2016

FR: TAF E-3728/2016 du 28 juin 2016

IT: TAF E-3728/2016 del 28 giugno 2016

Regeste

Asile (non-entrée en matière / procédure Dublin) et renvoi

Erwägungen

E. 1

Le recours est admis, en ce sens que la décision du 3 juin 2016 est annulée et la cause renvoyée au SEM pour instruction complémentaire et nouvelle décision.

E. 2

Il n'est pas perçu de frais.

E. 3

La demande d'assistance judiciaire partielle est sans objet.

E. 4

Le SEM versera un montant de 600 francs aux intéressés à titre de dépens.

E. 5

Le présent arrêt est adressé aux recourants, au SEM et à l'autorité cantonale. La juge unique : Le greffier : Emilia Antonioni Luftensteiner Thierry Leibzig

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.